

Le rapport moral du président

Bonjours chers membres et chers collègues

La saison 2012-2013 prend fin déjà.

Nous complétons notre première année passée dans nos nouveaux locaux de la rue Parthenais. L'endroit est agréable et suffisamment grand pour combler nos besoins d'espaces pour plusieurs années. Nous y disposons même d'un petit entrepôt où nous avons commencé à constituer une collection de maquettes qui, nous l'espérons, sera un jour l'embryon des collections qu'accumulera *le Musée des arts du spectacle vivant*, dont un groupe d'irréductibles - dont nous faisons partie - promeut la création. À ce sujet, je ne saurais trop remercier Raymond Marius Boucher, qui a mené à bien la restauration de plus d'une quarantaine de maquettes avec une de ses étudiantes en scénographie à l'Université Concordia.

Comme Président mon but premier était encore cette année de poursuivre notre redressement financier en contrôlant bien nos dépenses, ce qui nous permettra sur une période de quatre ou cinq ans de réduire considérablement notre déficit cumulé. Comme nous le verrons plus tard dans cette assemblée, bien des choses demeurent à faire, mais le conseil a maintenant la situation bien en main grâce aux ententes conclues à ce sujet avec le CALQ.

Le long rapport d'activités de l'association que notre directeur vous présentera dans quelques minutes vous permettra de voir que l'année 2012-2013 a été encore une fois une année bien remplie. Je n'insisterai donc que sur deux aspects.

Nous avons conclu depuis juin dernier des ententes collectives d'une durée de cinq ans avec l'APTP, PACT, le Théâtre de La Manufacture et TUEJ grâce au bon travail des membres qui se sont impliqués dans ces négociations. Dans les quatre cas, les échanges se sont déroulés dans un climat amical et respectueux. Nous nous préparons en outre à envoyer dès l'automne prochain des avis de négociation à TAI, au Théâtre de la Veillée et à Ex Machina, tout en préparant la reprise des négociations avec l'ACT et en entreprenant de faire le bilan de l'application de l'entente conclue avec l'ADISQ en 2009.

La Cour suprême du Canada a, fort heureusement, rejeté, le 14 mars dernier, la demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec logé par l'ADISQ, l'APC et TUEJ. Si elle avait été acceptée, celle-ci aurait encore retardé l'étude de notre demande de reconnaissance comme association représentative des accessoiristes, des marionnettistes et des concepteurs de maquillages et de coiffures. La décision de la Cour ouvre maintenant la voie à notre demande de reconnaissance auprès de la Commission des relations du travail (CRT) qui entreprendra le processus de reconnaissance dès la semaine prochaine. Quand la commission aura tranché, nous pourrons nous atteler à la renégociation de nos ententes collectives pour y prévoir les conditions de rémunération de ce nouveau quartet de concepteurs.

L'APASQ fêtera en 2014 son trentième anniversaire, une étape que nous ne pouvons passer sous silence comme si de rien n'était. Elle sera marquée par l'aboutissement de quatre projets majeurs.

La création d'abord, début janvier 2014, du *Fonds Bussièrès-Prévost*. Celui-ci aura pour mandat d'apporter une aide financière d'urgence ponctuelle aux personnes conceptrices en difficulté qui pourraient en faire la demande, qu'elles soient aînées (retraitées ou préretraitées), jeunes, en creux de carrière, en période de transition ou aux prises avec la maladie. Elle sera créée en collaboration avec la *Fondation des artistes* (FDA) qui agira à titre d'administratrice déléguée de ce fonds. Cela bien entendu si vous donnez votre accord à la proposition que nous soumettrons un peu plus tard au cours de cette assemblée.

Le lancement ensuite de la *Banque numérique d'œuvres artistiques contemporaines québécoises* (BNOACQ), projet qui réunit le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), Illustration Québec (IQ) et l'APASQ. Le CALQ nous a en effet octroyé la subvention de 50 000 \$ demandée pour développer cette banque qui à moyen et long terme permettra à ceux et celles de nos membres qui le désirent de se constituer un portfolio ou un catalogue raisonné électronique de leur production au fur et à mesure que leur œuvre artistique se développera.

Suivra de la mi-mai à la mi-décembre 2014 la présentation d'une vaste exposition sur l'art du costume de scène qui prolongera l'exposition consacrée à certains aspects de l'œuvre considérable de François Barbeau lors de la Quadriennale de Prague 2011. Cette exposition sera organisée en collaboration avec le Centre d'exposition de l'Université de Montréal qui mettra à notre disposition sa grande expertise en matière d'organisation d'expositions. La préparation de cette exposition sous la houlette d'Andrée Lemieux est déjà bien entamée. Nous avons également retenu les services de Jean-Léon Rondeau, ancien directeur de l'Académie québécoise du théâtre, qui nous aidera à organiser la campagne de levée de fonds nécessaire pour rendre possible la tenue de cet événement dans de bonnes conditions.

Dernier élément mais non le moindre des activités qui marqueront notre trentième anniversaire, la tenue du colloque *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des arts de la scène : rêve et réalité*. Les TIC sont porteuses de changement dans l'ensemble du secteur des arts de la scène et, en particulier, dans celui du théâtre qui demeure pour le moment le principal secteur où intervient notre association. Il nous apparaissait donc important de nous interroger sur les transformations qu'elles ont provoquées, provoquent et provoqueront dans le travail des concepteurs et conceptrices ainsi que de tous les autres intervenants des arts de la scène. Voici ici quelques thèmes qui devront ou pourront y être abordés.

- Le théâtre tel qu'on l'a connu est-il appelé à disparaître ?
- Quelles transformations les TIC provoqueront-elles dans la pratique des divers artisans des arts de la scène ?
- Des métiers sont-ils condamnés à disparaître et, si tel est les cas, cela représentera-t-il une perte ?

Le colloque aura lieu au début du mois de novembre 2014. Il revêtira la forme d'un forum ouvert où les simples participants - praticiens des arts de la scène, directeurs artistiques de compagnie, enseignants et étudiants, - auront autant la parole que les experts qui y seront invités.

J'aimerais en terminant témoigner à la fois de mon admiration et de mon respect pour notre consœur Élise Dubé, décédée récemment à l'âge de trente-cinq ans, et souligner sa carrière professionnelle remarquable et son implication comme membre de notre CA jusqu'à ce que la maladie la force à mettre un terme à son mandat.

Merci Élise pour ce que tu as accompli. Le temps que tu as passé avec nous dans cette vie a été profitable et je suis persuadé que ta présence sur cette terre a fait toute une différence. Je salue bien haut ton courage, tes accomplissements et ta vie. Pour ta participation aux activités de l'association, pour tes multiples créations et pour la transmission de ton savoir, nous te disons merci et au revoir.

Je vous propose maintenant d'observer une minute de silence en guise d'adieu.

Alain Jenkins
Juin 2014